

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

Le 25 avril 2017

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 25 avril 2017, à 19 h 50**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

**2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Approbation des plans et devis – agrandissement de l'école - école du Boisé (du Boisé 1).
8. Octroi d'un contrat – aménagement d'installation sportive extérieure – école secondaire Le Sommet.
9. Octroi d'un contrat – réfection des salles de toilettes - Centre du Nouvel-Horizon.
10. Octroi d'un contrat – restaurer le parement extérieur de béton et remplacer des portes – école secondaire Le Sommet.
11. Octroi d'un contrat – restaurer le stationnement nord – école secondaire Le Sommet.
12. Octroi d'un contrat – remplacer le drain agricole - école de l'Harmonie (Monseigneur-Robert).
13. Octroi des contrats de transport scolaire pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022.
14. Approbation du compte de dépenses du président.
15. Communication du président.
16. Communication de la direction générale.
17. Questions et commentaires des commissaires.
18. Levée de la séance.

CE-16/17-066

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2017**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

CE-16/17-067

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2017 soit approuvé tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2017**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 28 mars 2017. Tous les suivis ont été faits.

6. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

7. **APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE - ÉCOLE DU BOISÉ (DU BOISÉ 1)**

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux firmes Bouchard, Bussières, Carrier Architectes, Génécors experts-conseils et WSP Canada inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a confirmé le 17 août 2016 le financement de l'agrandissement de l'école dans le cadre du plan québécois des infrastructures 2016-2026 pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « maintien des bâtiments 2017-2018 » pour une partie de ce projet;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a confirmé le 29 août 2016 son autorisation pour la démolition du bâtiment sis au 641, rue Jacques-Bédard afin de permettre l'agrandissement de l'école du Boisé (du Boisé 1);

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux d'agrandissement de l'école à l'école du Boisé (du Boisé 1);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 25 avril 2017;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Giroux et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux d'agrandissement de l'école à l'école du Boisé (du Boisé 1), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-068

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. OCTROI D'UN CONTRAT – AMÉNAGEMENT D'INSTALLATION SPORTIVE EXTÉRIEURE – ÉCOLE SECONDAIRE LE SOMMET**

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme EMS Structure inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière de l'établissement;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Jean-Claude Lizotte inc.                      207 614,51 \$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme EMS Structure inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 25 avril 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu:

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux d'aménagement d'installation sportive extérieure à l'école secondaire Le Sommet, le tout tel que déposé;

**Jean-Claude Lizotte inc.                      207 614,51 \$ (avant taxes);**

- d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-069

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES - CENTRE DU NOUVEL-HORIZON**

CONSIDÉRANT les travaux confiés au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;







**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

Considérant les discussions tenues au comité administration/vérification du 13 septembre 2016, au Comité exécutif du 20 septembre 2016 et au Conseil des commissaires du 11 octobre 2016;

CONSIDÉRANT le processus de négociation de gré à gré qui s'est tenu entre les transporteurs exclusifs, la Direction générale et le service du Secrétariat général, des communications et du transport scolaire au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue entre la Commission scolaire et chaque transporteur;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 25 avril 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu :

- Que les contrats de transport exclusif des élèves, d'une valeur totale approximative de 12 107 493,39 \$ (excluant les taxes) avec les transporteurs suivants, soient octroyés pour les années 2017-2018 et suivantes (cinq ans) selon l'entente convenue entre les parties;
- Que le président et la directrice générale soient par la présente autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, chacun des contrats pour un montant total approximatif pour le transport du matin et du soir de 12 107 493,39 \$.

**Octroi des contrats de transport**

<b><u>Transporteurs</u></b>	<b><u>Coûts pour l'année 2017-2018</u></b>
Autobus Laval :	8 011 269,63 \$
Autobus JDL Fortin :	48 987,03 \$
Autobus Inter-Rives :	47 161,76 \$
Autobus Beaupré :	899 135,61 \$
Autobus des Seigneuries	1 046 892,35 \$
Autobus Rowley :	337 532,92 \$
Autobus Yves Racine :	269 650,58 \$
Autobus Québec-Métro :	1 329 272,78 \$
Autobus Auger :	117 590,73 \$
<b>Total des contrats :</b>	<b>12 107 493,39 \$</b>

CE-16/17-074

N.B. : Les coûts d'indexation annuelle doivent être ajoutés selon les modalités établies au contrat.

Monsieur Claude Giroux demande le vote.

POUR : 5  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 1

**ADOPTÉE À MAJORITÉ**

**14. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT**

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

**15. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Il est demandé que la présentation effectuée par monsieur Denis Bouchard, architecte, relativement à l'agrandissement de l'école du Boisé, soit transmise aux membres du conseil des commissaires, s'il en est possible.

Un suivi sera effectué.

**16. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Marie-Claude Asselin informe :

- que les règles budgétaires seront présentées le 2 mai 2017;
- que le dossier présenté d'agrandissement des écoles secondaires ou d'une nouvelle construction est toujours en analyse au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- qu'une somme de 8 447 000 \$ a été accordée à la Commission scolaire pour l'enveloppe « Maintien de bâtiment et résorption de déficit ».

**17. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

Monsieur René Hudon tient à souligner la qualité des services, la rigueur, le niveau d'expertise dans les dossiers traités par la Commission scolaire, et ce, à tous les niveaux, commissaires et personnel de l'organisation. Il dénote également que tout est source d'amélioration, toutefois, en général, les bâtiments sont bien entretenus.

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

\_\_\_\_\_  
René Dion

\_\_\_\_\_  
Martine Chouinard